





## Évaluation du programme

Initié en Bourgogne en 2007, “La vie à pleines dents, longtemps” a fait l’objet d’une première évaluation sur le territoire bourguignon par l’Observatoire Régional de la Santé en 2010.

En 2014, la Mutualité Française, avec le concours de Nicolas Droin, Chargé d’études socio-statistiques de l’Observatoire Régional en Santé Publique Franche-Comté (OR-SP), a réalisé une évaluation intermédiaire du déploiement sur le territoire national dans les établissements et services mutualistes (EHPAD, SSIAD et services prestataires).

### En bref :

- 723 professionnels relais formés dans 87 établissements et services mutualistes en France depuis 2007,
- un bilan globalement positif du programme (90% de satisfaction),
- des acteurs satisfaits de l’apport des connaissances sur une problématique les concernant fortement au quotidien,
- des conditions favorables à l’appropriation du projet (*qualité des différents intervenants bien reconnue, très bonne implication et motivation des personnes formées, des outils intégrés au projet particulièrement appréciés*),
- 100% des personnes interrogées recommandent aux autres établissements de s’inscrire dans la démarche.

Le programme continue son déploiement sur le territoire national ; d’ici fin 2016, toutes les régions en auront bénéficié.

Les professionnels ont inscrit ce programme sur le long terme et déclarent que la formation a une influence positive sur leurs pratiques professionnelles telles que l’intégration de l’hygiène bucco-dentaire au quotidien dans les soins à la personne.

La pertinence de ce programme est reconnue par les professionnels car il permet notamment :

- une remise en question des pratiques,
- une prise de conscience collective de l’existence d’un manque à corriger.

Les compétences développées, grâce au programme, les plus souvent citées par les personnes formées sont :

- l’appropriation de méthodes de soins,
- la vigilance par rapport au dépistage de problèmes bucco-dentaires,
- l’aptitude au conseil.



### En savoir +

**Mutualité Française Bretagne**  
**Service régional Prévention et Promotion Santé**

20 square Louis et Maurice de Broglie - 35000 Rennes  
Tél. : 02 99 67 88 15 - [prevention@bretagne.mutualite.fr](mailto:prevention@bretagne.mutualite.fr)

[www.bretagne.mutualite.fr](http://www.bretagne.mutualite.fr)



## **Programme de formation-action** pour améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées à domicile ou en établissement.



Réseau national de Prévention  
et de Promotion de la Santé

En partenariat avec :





“**L**a vie à pleines dents, longtemps” est un **programme de formation-action sur la prévention bucco-dentaire** conçu pour les professionnels des établissements<sup>(1)</sup> et des services d'aide à domicile<sup>(2)</sup>. Il a pour but d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées hébergées en établissement ou accompagnées à domicile en encourageant la toilette au quotidien et le recours aux actes de prévention et de soins. Il aide à générer une prise de conscience sur l'importance d'une bonne hygiène de la bouche et sur les conséquences d'une mauvaise santé bucco-dentaire.

la vie à pleines dents, longtemps

## Objectifs opérationnels

- **Former et sensibiliser** à la fois les professionnels (aides soignants, infirmiers, direction, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie, cuisiniers...), les personnes âgées et leurs familles.
- **Améliorer les connaissances** et travailler sur les représentations pour lever les obstacles à la mise en place de bonnes pratiques bucco-dentaires.
- **Développer les « savoir faire »** au niveau de la toilette bucco-dentaire et des soins (dents, appareil, bouche).
- **Articuler les actions** en santé bucco-dentaire et l'initiation d'actions portant sur la nutrition et la prévention de la dénutrition.
- **Favoriser les échanges** et la dynamique de groupe afin d'améliorer l'appropriation du thème et la transition entre théorie et pratique au quotidien.
- **Faire évoluer les pratiques professionnelles** et l'organisation des soins au niveau des différents établissements et services.

(1) EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et foyers-logements

(2) SAD (Services d'Aide à Domicile) et SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

(3) Le contenu de la formation a été élaboré en référence aux études “Personnes âgées dépendantes et santé bucco-dentaire”(actes du Congrès de l'Association Dentaire Française, nov. 2008) et “Stratégie de prise en charge en cas de dénutrition protéino-énergétique chez la personne âgée”(HAS, avril 2007).



## Protocole de mise en œuvre du programme

- **Diagnostic initial** et identification des professionnels à former.
- **Formation de 2 jours** <sup>(3)</sup> animée par un formateur en Prévention Promotion de la santé et par des intervenants spécialistes (gériatre, infirmière, dentiste). La formation est dispensée à des groupes d'environ 15 stagiaires, pluridisciplinaires (y compris la direction) et venant d'établissements ou de services différents :
  - › *Situation bucco-dentaire des personnes âgées et résistance aux soins ;*
  - › *Les représentations de la bouche et les soins afférents ;*
  - › *Fonctions et pathologies de la bouche liées au vieillissement ;*
  - › *Lien avec l'état de santé général de la personne âgée ;*
  - › *Lien entre santé bucco-dentaire, esthétique et estime de soi ;*
  - › *Lien entre santé bucco-dentaire et nutrition ;*
  - › *Aspects relationnels et techniques de la toilette bucco-dentaire.*
- **Nomination du "réfèrent bucco-dentaire"** (*chargé de l'animation du projet bucco-dentaire dans l'établissement*) par la direction parmi les professionnels formés.
- **En établissement uniquement : séance de sensibilisation auprès des résidents et des familles** (*en présence des professionnels formés et du réfèrent bucco-dentaire de l'établissement*). Distribution de dépliants et de trousse dentaires.
- **Séance de sensibilisation de l'ensemble du personnel** (*en présence des professionnels formés et du réfèrent bucco-dentaire de l'établissement*). Distribution de supports d'information.
- **Mise en place du protocole bucco-dentaire** selon les modalités définies localement. Dans les établissements, ce protocole inclura notamment : un examen bucco-dentaire, le recensement des résidents porteurs de prothèses, deux toilettes par jour, des pesées régulières et l'identification des prothèses par un marquage des initiales.
- **Temps d'analyse de la pratique et d'échanges**, 4 à 12 mois après la formation, avec les référents bucco-dentaires des établissements de la région.
- **Animation du projet bucco-dentaire au quotidien** sous l'impulsion de la direction et du réfèrent bucco-dentaire.